

# AVIS PUBLIC

## Entrée en vigueur

---

AVIS est donné par la soussignée que le conseil municipal, à une séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, adoptait le règlement suivant :

- **Règlement 1273** autorisant le paiement des coûts des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout pluvial sur certaines sections du boulevard Saint-Joseph (des rues de Lanaudière à Saint-Louis) et sur un tronçon de la rue Samuel-de Champlain (du boulevard Saint-Joseph à la rue de Maisonneuve) ainsi que les frais contingents pour un montant de 2 815 000 \$ et autorisant un emprunt à cette fin pour un montant ne devant pas excéder 2 815 000 \$

Le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a approuvé le règlement 1273 le 31 mai 2022.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication et est actuellement déposé sur le site Internet de la Ville de Sainte-Julie, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 6 juin 2022.

La greffière de la Ville,

(s) Nathalie Deschesnes

Nathalie Deschesnes,  
Avocate

---

**Publication** : Babillard de l'hôtel de ville et site Internet de la Ville de Sainte-Julie le 6 juin 2022.

Avis de motion	2022-03-22
Projet de règlement	2022-03-22
Adoption	2022-04-12
Entrée en vigueur	2022-06-06

**AUTORISANT LE PAIEMENT DES COÛTS DES TRAVAUX DE RÉFECTION DES CONDUITES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT PLUVIAL SUR CERTAINES SECTIONS DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH (DES RUES DE LANAUDIÈRE À SAINT-LOUIS) ET SUR UN TRONÇON DE LA RUE SAMUEL-DE CHAMPLAIN (DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH À LA RUE DE MAISONNEUVE) AINSI QUE LES FRAIS CONTINGENTS POUR UN MONTANT DE 2 815 000 \$ ET AUTORISANT UN EMPRUNT À CETTE FIN POUR UN MONTANT NE DEVANT PAS EXCÉDER 2 815 000 \$**

---

ATTENDU QUE le conseil municipal souhaite procéder à des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout pluvial sur certaines sections du boulevard Saint-Joseph (des rues De Lanaudière à Saint-Louis) et sur un tronçon de la rue Samuel-De Champlain (du boulevard Saint-Joseph à la rue De Maisonneuve);

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Julie ne dispose pas actuellement du montant requis pour payer les coûts de ces travaux;

ATTENDU QU'il est nécessaire de contracter un emprunt à cette fin;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire tenue le 22 mars 2022, sous le n° 22-153;

**LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :**

**ARTICLE 1** La Ville de Sainte-Julie est autorisée par le présent règlement à payer les coûts des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout pluvial sur certaines sections du boulevard Saint-Joseph (des rues De Lanaudière à Saint-Louis) et sur un tronçon de la rue Samuel-De Champlain (du boulevard Saint-Joseph à la rue De Maisonneuve), lesquels travaux sont décrits dans l'annexe « A », jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

**ARTICLE 2** La Ville de Sainte-Julie est autorisée à dépenser et à emprunter un montant total de 2 815 000 \$, le tout pour payer les coûts des travaux de réfection estimés à 2 500 000 \$, ainsi que les frais contingents s'élevant à 315 000 \$, tels qu'ils sont décrits dans les annexes « A » et « B » jointes au présent règlement pour en faire partie intégrante. L'emprunt de 2 815 000 \$ sera remboursé sur une période de vingt (20) ans.

**ARTICLE 3** Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la Ville de Sainte-Julie, une taxe spéciale d'après les catégories et la valeur telles qu'elles apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur chaque année, selon les mêmes proportions que celles des taux particuliers adoptés pour la taxe foncière générale.

**ARTICLE 4** S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil municipal est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation se révélerait insuffisante.

**ARTICLE 5** Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention, notamment celle liée à la TECQ, pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années, notamment celle liée à la TECQ. Le terme de remboursement de l'emprunt, correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

**ARTICLE 6** Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

SIGNÉ À SAINTE-JULIE, ce treizième (13<sup>e</sup>) jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux (2022).

(s) Mario Lemay  
Mario Lemay  
Maire

(s) Nathalie Deschesnes  
Nathalie Deschesnes  
Greffière

**PROJET DE RÉFECTION DE L'AQUEDUC ET DE L'ÉGOUT PLUVIAL SUR CERTAINES SECTIONS  
DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH (DE LANAUDIÈRE À ST-LOUIS) ET DU TRONÇON DE LA RUE  
SAMUEL-DE CHAMPLAIN (DE SAINT-JOSEPH À DE MAISONNEUVE)**

ITEM NO	NATURE DES TRAVAUX	QUANTITÉ PROBABLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
1.0	<b>GESTION DE CONTRAT</b>			
1.01	Mobilisation, gestion et maintien de la signalisation	1	global	185 000.00 \$
	<b>Sous-total</b> <b>Section 1 - GESTION DE CONTRAT</b>			<b>185 000.00 \$</b>
2.0	<b>DÉMOLITION ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES</b>			
	<b><u>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à De Lévis &amp; Samuel-De Champlain à De Lanaudière</u></b>			
2.01	Enlèvement du pavage et disposition des surplus ± 130 mm d'ép.	3 825 m.ca.	10.00 \$	38 250.00 \$
2.02	Excavation, disposition des fondations supérieures existantes, mise en forme, nivellement et compaction de la plateforme MG-20 sur 200 mm d'ép.	3 825 m.ca.	20.00 \$	76 500.00 \$
	<b><u>boul. Saint-Joseph De Lévis à Samuel-De Champlain</u></b>			
2.03	Enlèvement du pavage et disposition des surplus ± 130 mm d'ép.	1 860 m.ca.	10.00 \$	18 600.00 \$
2.04	Excavation, disposition des fondations existantes, mise en forme, nivellement et compaction de la plateforme	1 860 m.ca.	15.00 \$	27 900.00 \$
2.05	Démolition et disposition des bordures existantes	165 m.lin.	20.00 \$	3 300.00 \$
	<b><u>rue Samuel-De Champlain</u></b>			
2.06	Enlèvement du pavage et disposition des surplus ± 75 mm d'ép.	885 m.ca.	10.00 \$	8 850.00 \$
2.07	Excavation, disposition des fondations existantes, mise en forme, nivellement et compaction de la plateforme	885 m.ca.	15.00 \$	13 275.00 \$
2.08	Démolition et disposition des bordures existantes	60 m.lin.	20.00 \$	1 200.00 \$
	<b><u>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à rue Saint-Louis</u></b>			
2.09	Planage du pavage et disposition des surplus ± 60 mm d'ép.	1 815 m.ca.	6.00 \$	10 890.00 \$
	<b>Sous-total</b> <b>Section 2 - DÉMOLITION ET TRAVAUX PRÉPARATOIRES</b>			<b>198 765.00 \$</b>
3.0	<b>AQUEDUC</b>			
	<b><u>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à De Lévis &amp; Samuel-De Champlain à De Lanaudière</u></b>			
3.01	Alimentation temporaire en eau potable <i>Incluant protection incendie. Pour tout le boulevard Saint-Joseph</i>	1	global	120 000.00 \$
3.02	Borne d'incendie Concord Daigle, modèle D-67 M premier <i>Incluant sa vanne</i>	3 unités	9 000.00 \$	27 000.00 \$
3.03	Vannes d'arrêt à remplacer 150 mm dia.	8 unités	4 500.00 \$	36 000.00 \$
3.04	Raccordement au réseau existant	6 unités	2 000.00 \$	12 000.00 \$
3.05	Conduite CPV DR-18 150 mm dia.	485 m.lin.	300.00 \$	145 500.00 \$
3.06	Entrée de service d'aqueduc			
3.06.01	- 19 mm dia. court	19 unités	1 300.00 \$	24 700.00 \$
3.06.02	- 19 mm dia. long	18 unités	2 000.00 \$	36 000.00 \$
3.06.03	- 50 mm dia.	1 unité	1 500.00 \$	1 500.00 \$
3.06.04	- 150 mm dia.	1 unité	3 000.00 \$	3 000.00 \$
3.07	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection des nouvelles conduites	485 m.lin.	10.00 \$	4 850.00 \$

ITEM NO	NATURE DES TRAVAUX	QUANTITÉ PROBABLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
	<b>boul. Saint-Joseph De Lévis à Samuel-De Champlain</b>			
3.08	Borne d'incendie Concord Daigle, modèle D-67 M premier Incluant sa vanne	2 unités	9 000.00 \$	18 000.00 \$
3.09	Vannes d'arrêt à remplacer 150 mm dia.	4 unités	4 500.00 \$	18 000.00 \$
3.10	Raccordement au réseau existant	1 unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
3.11	Conduite CPV DR-18 150 mm dia.	235 m.lin.	300.00 \$	70 500.00 \$
3.12	Entrée de service d'aqueduc			
3.12.01	- 19 mm dia. court	7 unités	1 300.00 \$	9 100.00 \$
3.12.02	- 19 mm dia. long	10 unités	2 000.00 \$	20 000.00 \$
3.13	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection des nouvelles conduites	235 m.lin.	10.00 \$	2 350.00 \$
	<b>rue Samuel-De Champlain</b>			
3.14	Alimentation temporaire en eau potable Incluant protection incendie. Frais supplémentaire pour seulement les résidences sur Samuel-de-Champlain	1	global	20 000.00 \$
3.15	Vannes d'arrêt à remplacer 150 mm dia.	2 unités	4 500.00 \$	9 000.00 \$
3.16	Raccordement au réseau existant	2 unités	2 000.00 \$	4 000.00 \$
3.17	Conduite CPV DR-18 150 mm dia.	90 m.lin.	300.00 \$	27 000.00 \$
3.18	Nettoyage, essai d'étanchéité et désinfection des nouvelles conduites	90 m.lin.	10.00 \$	900.00 \$
	<b>Sous-total Section 3 - AQUEDUC</b>			<b>611 400.00 \$</b>
<b>4.0</b>	<b>PLUVIAL</b>			
4.01	Puisard en béton armé préfabriqué Type P-8 de Lécuyer avec tête T-15A, cadre ajustable rectangulaire et grille anti-vélo	2 unités	5 000.00 \$	10 000.00 \$
	<b>boul. Saint-Joseph De Lévis à Samuel-De Champlain</b>			
4.02	Conduite d'égout pluvial à remplacer TBA CL IV, incluant démolition/disposition des conduites existantes			
4.02.01	- 750 mm dia.	175 m.lin.	400.00 \$	70 000.00 \$
4.03	Regard existant à remplacer Flex-LOK 200 de Lécuyer avec cadre et couvercle ajustable et sièges résilients			
4.03.01	- Modèle M-1600	1 unité	7 000.00 \$	7 000.00 \$
4.03.02	- Modèle M-1800	1 unité	8 000.00 \$	8 000.00 \$
4.03.03	- Modèle M-2100	1 unité	10 000.00 \$	10 000.00 \$
4.04	Raccordement au réseau existant	2 unités	5 000.00 \$	10 000.00 \$
4.05	Nettoyage et inspection télévisée			
4.05.01	- À l'acceptation provisoire	175 m.lin.	15.00 \$	2 625.00 \$
4.05.02	- À l'acceptation définitive	175 m.lin.	10.00 \$	1 750.00 \$
	<b>rue Samuel-De Champlain</b>			
4.06	Conduite d'égout pluvial à remplacer TBA CL IV, incluant démolition/disposition des conduites existantes			
4.06.01	- 900 mm dia.	80 m.lin.	450.00 \$	36 000.00 \$
4.07	Regard existant à remplacer Flex-LOK 200 de Lécuyer avec cadre et couvercle ajustable et sièges résilients			
4.07.01	- Modèle M-1800	1 unité	8 500.00 \$	8 500.00 \$
4.08	Raccordement au réseau existant	1 unité	5 000.00 \$	5 000.00 \$
4.09	Nettoyage et inspection télévisée			
4.09.01	- À l'acceptation provisoire	80 m.lin.	15.00 \$	1 200.00 \$
4.09.02	- À l'acceptation définitive	80 m.lin.	10.00 \$	800.00 \$
	<b>Sous-total Section 4 - PLUVIAL</b>			<b>170 875.00 \$</b>

ITEM NO	NATURE DES TRAVAUX	QUANTITÉ PROBABLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.0	<b>VOIRIE</b>			
	<b><u>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à De Lévis &amp; Samuel-De Champlain à De Lanaudière</u></b>			
5.01	Membrane géotextile Texel 7612	1 900 m.ca.	3.00 \$	5 700.00 \$
5.02	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation inférieure Pierre concassée MG-56 500 mm ép.	2 200 t.m.	50.00 \$	110 000.00 \$
5.03	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation supérieure Pierre concassée MG-20 200 mm ép.	3 820 m.ca.	15.00 \$	57 300.00 \$
5.04	Enrobé bitumineux couche de base ESG-14 PG64H-28 70 mm ép. Avec fibre FORTA-FI (0,5kg/tonne d'enrobé)	625 t.m.	135.00 \$	84 375.00 \$
5.05	Enrobé bitumineux couche de surface ESG-10 PG64E-28 60 mm ép. Avec fibre FORTA-FI (0,5kg/tonne d'enrobé)	535 t.m.	140.00 \$	74 900.00 \$
5.06	Trottoir monolithe en béton <i>En section, à divers endroits sur la rue</i>	225 m.ca.	200.00 \$	45 000.00 \$
5.07	Trottoir monolithe en béton armé <i>En section, à divers endroits sur la rue</i>	50 m.ca.	250.00 \$	12 500.00 \$
5.08	Avancée de trottoir en béton <i>Incluant l'îlot de béton</i>	65 m.ca.	300.00 \$	19 500.00 \$
5.09	Trottoir monolithe en béton <i>Reprise des intersections</i>	65 m.ca.	300.00 \$	19 500.00 \$
5.10	Bordure de béton 200 mm de larg. <i>En section, à divers endroit sur la rue</i>	60 m.lin.	60.00 \$	3 600.00 \$
5.11	Plaque podotactile	17 unités	400.00 \$	6 800.00 \$
5.12	Cadres et couvercles de <u>puisard</u> à remplacer par des cadres et couvercles rectangulaires ajustables et l'ajustement	8 unités	1 500.00 \$	12 000.00 \$
5.13	Cadres et couvercles de <u>regard</u> à remplacer par des cadres et couvercles ajustables et l'ajustement	10 unités	2 000.00 \$	20 000.00 \$
	<b><u>boul. Saint-Joseph De Lévis à Samuel-De Champlain</u></b>			
5.14	Membrane géotextile Texel 7612	1 860 m.ca.	3.00 \$	5 580.00 \$
5.15	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation inférieure Pierre concassée MG-56 500 mm ép.	1 860 m.ca.	30.00 \$	55 800.00 \$
5.16	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation supérieure Pierre concassée MG-20 200 mm ép.	1 860 m.ca.	15.00 \$	27 900.00 \$
5.17	Enrobé bitumineux couche de base ESG-14 PG64H-28 70 mm ép. Avec fibre FORTA-FI (0,5kg/tonne d'enrobé)	305 t.m.	135.00 \$	41 175.00 \$
5.18	Enrobé bitumineux couche de surface ESG-10 PG64E-28 60 mm ép. Avec fibre FORTA-FI (0,5kg/tonne d'enrobé)	260 t.m.	140.00 \$	36 400.00 \$
5.19	Bordure de béton 200 mm de large	95 m.lin.	60.00 \$	5 700.00 \$
5.20	Trottoir monolithe en béton <i>Reprise des intersections</i>	55 m.ca.	300.00 \$	16 500.00 \$
5.21	Trottoir monolithe en béton <i>En section, à divers endroits sur la rue</i>	100 m.ca.	200.00 \$	20 000.00 \$
5.22	Plaque podotactile	8 unités	400.00 \$	3 200.00 \$
5.23	Cadres et couvercles de <u>puisard</u> à remplacer par des cadres et couvercles rectangulaires ajustables et l'ajustement	6 unités	1 500.00 \$	9 000.00 \$
5.24	Cadres et couvercles de <u>regard</u> à remplacer par des cadres et couvercles ajustables et l'ajustement	3 unités	2 000.00 \$	6 000.00 \$
	<b><u>rue Samuel-De Champlain</u></b>			
5.25	Membrane géotextile Texel 7612	885 m.ca.	3.00 \$	2 655.00 \$
5.26	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation inférieure Pierre concassée MG-56 500 mm ép.	885 m.ca.	30.00 \$	26 550.00 \$
5.27	Fourniture, mise en place et compaction de la fondation supérieure Pierre concassée MG-20 200 mm ép.	885 m.ca.	15.00 \$	13 275.00 \$
5.28	Enrobé bitumineux couche de base ESG-14 PG64H-28 70 mm ép.	145 t.m.	135.00 \$	19 575.00 \$
5.29	Enrobé bitumineux couche de surface ESG-10 PG64E-28 60 mm ép.	125 t.m.	140.00 \$	17 500.00 \$

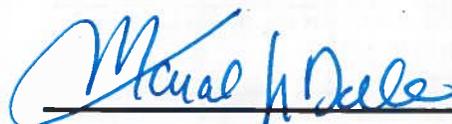
ITEM NO	NATURE DES TRAVAUX	QUANTITÉ PROBABLE	PRIX UNITAIRE	TOTAL
5.30	Bordure de béton 200 mm de large	60 m.lin.	60.00 \$	3 600.00 \$
5.31	Cadres et couvercles de <u>puisard</u> à remplacer par des cadres et couvercles <u>rectangulaires</u> ajustables et l'ajustement	3 unités	1 500.00 \$	4 500.00 \$
5.32	Cadres et couvercles de <u>regard</u> à remplacer par des cadres et couvercles ajustables et l'ajustement	1 unité	2 000.00 \$	2 000.00 \$
	<b>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à rue Saint-Louis</b>			
5.33	Enrobé bitumineux couche de surface ESG-10 PG64E-28 60 mm ép. Avec fibre FORTA-FI (0,5kg/tonne d'enrobé)	260 t.m.	140.00 \$	36 400.00 \$
5.34	Bordure de béton 200 mm de large	100 m.lin.	100.00 \$	10 000.00 \$
5.35	Trottoir monolithe en béton <i>En section, à divers endroits sur la rue</i>	200 m.ca.	200.00 \$	40 000.00 \$
5.35	Plaque podotactile	6 unités	400.00 \$	2 400.00 \$
5.36	Cadres et couvercles de <u>puisard</u> à remplacer par des cadres et couvercles <u>rectangulaire</u> ajustables et l'ajustement	5 unités	2 500.00 \$	12 500.00 \$
5.37	Boîte de <u>vanne</u> à remplacer pour boîte de vanne ajustable et l'ajustement	1 unité	1 400.00 \$	1 400.00 \$
	<b>Sous-total Section 4 - VOIRIE</b>			<b>890 785.00 \$</b>
<b>6.0</b>	<b>RÉFECTIONS ET TRAVAUX DIVERS</b>			
6.01	Marquage de la chaussée <i>Les deux côtés du boul. Saint-Joseph et la rue Samuel-De Champlain</i>	1	global	7 500.00 \$
6.02	Nouveau poteau signalisation <i>Fourniture et installation. Inclus l'installation de l'affichage existant sur le nouveau poteau</i>	2 unités	80.00 \$	160.00 \$
6.03	Poteau signalisation existant à déplacer	2 unités	50.00 \$	100.00 \$
6.04	Gazon en plaques incluant 150 mm ép. De terre végétale	500 m.ca.	15.00 \$	7 500.00 \$
6.05	Réfection des entrées privées en enrobé bitumineux EB-10c PG58-28 50 mm d'ép.	200 m.ca.	100.00 \$	20 000.00 \$
6.06	Réfection des entrées commerciales en enrobé bitumineux ESG-10 PG58S-28 60 mm d'ép.	35 m.ca.	150.00 \$	5 250.00 \$
6.07	Réfection des entrées privées en pavé de béton	150 m.ca.	200.00 \$	30 000.00 \$
6.08	Bordure de béton universelle	40 m.lin.	75.00 \$	3 000.00 \$
6.09	Élagage des arbres	1	global	5 000.00 \$
6.10	Chargement, transport et disposition de matériaux non-réutilisables contaminés plage A-B vers un site autorisé du MDDELCC	50 t.m.	15.00 \$	750.00 \$
6.11	Chargement, transport et disposition de matériaux non-réutilisable contaminés plage B-C vers un site autorisé du MDDELCC	25 t.m.	40.00 \$	1 000.00 \$
	<b>boul. Saint-Joseph de Monseigneur-De Laval à rue Saint-Louis</b>			
6.12	Marquage de la chaussée <i>Les deux côtés du boul. Saint-Joseph et la rue Samuel-de-Champlain</i>	1	global	5 000.00 \$
6.13	Gazon en plaques incluant 150 mm ép. De terre végétale	50 m.ca.	15.00 \$	750.00 \$
6.14	Réfection des entrées privées en enrobé bitumineux EB-10c PG58-28 50 mm d'ép.	100 m.ca.	100.00 \$	10 000.00 \$
6.15	Réfection des entrées privées en pavé de béton	50 m.ca.	200.00 \$	10 000.00 \$
6.16	Bordure de béton universelle	25 m.lin.	75.00 \$	1 875.00 \$
6.17	Élagage des arbres	1	global	200.00 \$
	<b>Sous-total Section 6 - RÉFECTIONS ET TRAVAUX DIVERS</b>			<b>108 085.00 \$</b>
<b>Total des coûts</b>				<b>2 164 910.00 \$</b>
<b>Provision pour imprévus (+-10%)</b>				<b>216 326.78 \$</b>
<b>Taxes nettes (4,9875%)</b>				<b>118 763.22 \$</b>
<b>MONTANT TOTAL</b>				<b>2 500 000.00 \$</b>

SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET GESTION DES ACTIFS



Frédéric Rivard, ing.

Chef de section - génie civil



Marcel jr Dallaire, ing.

Directeur Service des infrastructures

FRAIS CONTINGENTS

Honoraires professionnels

Plans et devis	70 000 \$
Surveillance	90 000 \$
Laboratoire	75 000 \$
Arpentage	4 000 \$
Autres frais	1 000 \$

Frais de financement temporaire

Intérêts	75 000 \$
----------	-----------

**TOTAL**

315 000 \$



Patrick Quirion, CPA CA, OMA  
Trésorier  
17 mars 2022